

**Emmanuel Hyest, président de la FNSafer à l'AG de l'AEIAR,**

**Barcelona le 13 mai 2019**

« Réguler le foncier pour la vitalité des territoires », sujet de cette AG, un sujet partagé par tous les pays d'Europe, et bien au-delà.

En Allemagne, à Berlin, lors de notre rencontre le 17 mai dernier, nous avons au-delà de nos différences de langage, les mêmes propos, les mêmes préoccupations, les mêmes objectifs : maintenir la présence d'agriculteurs et d'exploitations agricoles en assurant le renouvellement des générations, installer de nouveaux agriculteurs, leur permettre d'accéder à la terre en adaptant les outils de régulation foncière pour lutter contre la spéculation, l'accaparement et la concentration foncière.

L'action internationale du groupe Safer est en plein essor : nous sommes sollicités par de nombreux pays, de tous les continents, ayant tous ce même souci et souhaitant faire évoluer leur législation car le foncier est aussi un élément de stabilité politique, économique et sociale.

L'agriculture est l'élément clef de la sauvegarde de nos territoires ruraux, de leur dynamisme économique, de leur équilibre social. C'est un enjeu de société et pas seulement un enjeu agricole.

Nous en sommes tous conscients, parmi nous membres de l'AEIAR, mais aussi au niveau de l'Union européenne : rapport parlementaire de Maria Noichl en avril 2017, institution d'un cadre pour contrôler les investissements étrangers adopté par le Parlement en février 2019, communication interprétative de la Commission européenne en octobre 2017. Et, je me réjouis de voir la commission européenne à travers la DG Fisma poursuivre ses travaux : atelier de travail du 3 juin sur la question des transferts de parts sociales.

Aujourd'hui et cela depuis quelques années, les cessions de parts des sociétés détenant du foncier, les montages sociétaires, les opérations dans les sociétés (diminution et augmentation de capital), etc...permettent de prendre le contrôle de la terre et des exploitations à l'insu de tous les contrôles. On est en train de passer à une agriculture de firmes. A ce rythme, le visage de l'agriculture est en train de perdre son humanité avec de moins en moins d'hommes et de femmes agriculteurs sur les territoires.

Or, la terre est un sujet stratégique relevant de l'intérêt général : elle permet aux hommes de se nourrir, elle permet aux nations d'assurer leur souveraineté et leur sécurité alimentaire. Et cela justifie qu'on puisse établir des règles entravant les libertés européennes et le droit des sociétés, et d'autres principes encore, à condition que ces règles soient proportionnées à l'objectif à atteindre. C'est une urgence et une priorité désormais.

En France, la volonté politique est bien là et existe depuis les années 60. Mais les outils de régulation doivent être rénovés pour que tous les marchés permettant l'accès à l'exploitation soient transparents, régulés et orientés : le marché des terres, le marché des locations, le marché des parts sociales et le marché des prestations de service. Le groupe des Safer a intensifié sa réflexion et entend bien contribuer à l'élaboration du projet de loi annoncé le 23 février dernier par le président de la République : un projet de loi avec deux entrées, la protection du foncier et l'installation via la régulation.